Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 5 décembre 2016 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur le maire Robert G. Roy, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Lyne Boulanger, Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux (à partir de la résolution 2016-332) et Josée Hayes, formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2016-325 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Josée Hayes Appuyé par la conseillère Nicole Bernier À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. D'ouvrir la séance du 5 décembre 2016. Il est 19h.

9 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2016-326 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger Appuyé par la conseillère Josée Hayes À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE NOVEMBRE 2016

1	FD.20	Gouvernement du Québec Affichage en français
2	FD.60	Chevaliers de Colomb Paniers de Noël
3	FD.20	Ministère de la Culture et des Communications Loi sur le patrimoine culturel
4	AE.20	Régie intermunicipale d'incendie de la Région de East Angus <i>Prévisions budgétaires 2017</i>
5	FD.40	Journal régional Le Haut-Saint-François Contribution annuelle 2017
6	FD.40	Journal régional Le Haut-Saint-François Fin de bail
7	FD.40	Valoris Ajustement de tarif

8	AE.20	Office municipal d'Habitation d'East Angus Réorganisation des OMH
9	FB.40	Société nationale de l'Estrie Jour du Drapeau
10	FD.50	Fédération québécoise des municipalités Adhésion 2017
11	FB.20	CIUSS – CHUS Déménagement
12	FB.40	Centre d'action bénévole Journée internationale des bénévoles
13	BH.30	MAMOT Réponse au programme FEPTEU

2016-327 CORRESPONDANCES DE NOVEMBRE 2016

Proposé par la conseillère Josée Hayes Appuyé par la conseillère Nicole Bernier À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. QUE les correspondances du mois de novembre 2016 soient reçues.

ADOPTÉ

2016-328 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, ainsi que la séance extraordinaire du 17 novembre 2016 soient acceptés tel que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2016-329 ASSURÉ ADDITIONNEL – COMITÉ DES ACTIVITÉS DE LA POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus souhaite organiser sur son territoire des activités afin promouvoir l'activité physique de ces citoyens,

CONSIDÉRANT que la commission scolaire mets à la disposition de la ville des locaux afin de permettre ses activités physiques;

CONSIDÉRANT qu'un comité citoyen s'est offert afin d'organiser de telles activités de façon communautaire et sans but lucratifs;

Proposé par la conseillère Meagan Reid Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville confie la gestion et l'organisation des activités physiques dans les locaux de la CS au comité connu sous le nom : comité des activités de la Polyvalente Louis-St-Laurent et aussi d'ajouter les membres du comité comme assuré additionnel mais uniquement dans le cadres des activités reconnues et prises en charge par la municipalité.

ADOPTÉ

Monsieur le maire Robert G. Roy quitte temporairement et le maire suppléant Meagan Reid le remplace, il est 19h10.

2016-330 SIGNATURES – SERVITUDE DE PASSAGE ET D'ÉGOUT PLUVIAL – DÉVELOPPEMENT CORMIER

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le maire suppléant Meagan Reid, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville la servitude de passage et d'égout pluvial avec le Développement Cormier ADOPTÉ

Monsieur le maire Robert G. Roy revient dans l'assemblée, il est 19h12.

2016-331 VENTE DU TERRAIN – PARTIE DU LOT 4 182 882

CONSIDÉRANT que la Ville a acquis ce terrain en vertu de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipale.

CONSIDÉRANT que la Ville veut procéder à la vente de ce terrain.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville procède à la vente de gré à gré du terrain ayant le numéro de cadastre 4 182 882 partie à Monsieur Claude Olivier pour un montant de 1\$.

QUE cette vente soit conditionnelle à ce qu'une servitude de neige et de conduite d'aqueduc et d'égout soit émise en faveur de la Ville.

QUE cette vente soit conditionnelle au paiement par M. Claude Olivier de tous les frais reliés à cet achat incluant les frais d'arpenteur, de notaire, de servitudes, etc...

QUE son Honneur le Maire suppléant Meagan Reid ainsi que le secrétairetrésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente du terrain. **ADOPTÉ**

Le conseiller Nicolas Lagueux se joint à l'assemblée, il est 19h15.

2016-332 HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE – PÉRIODE ESTIVALE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les heures d'ouverture en période estivale soit du samedi précédant la Fête nationale au samedi qui suit le Fête du travail, sont du lundi au jeudi, de 8h à 12 h et 13 h à 16h et le vendredi de 8h à 12h30.

2016-333 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de novembre au montant de 134 655.10 \$ ainsi que la liste des

écritures de déboursés du compte salaire du mois de novembre au montant de 106 998.33 \$, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2016-334 TARIFICATION COUR MUNICIPALE DE EAST ANGUS

ATTENDU QUE la Cour municipale dessert des municipalités et la M.R.C. du H.S.F. depuis 1975 tant sur le plan des règlements municipaux que sur le plan de la perception des taxes;

ATTENDU QUE le coût des services a été modifié le 7 décembre 2015 (résolution Ville de East Angus 2015-295);

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville demande aux municipalités qui adhèrent à la Cour municipale la tarification suivante pour l'utilisation des services de la Cour municipale de East Angus pour l'année 2017 soit 4.39\$ par habitant et de 2 630 \$ pour la MRC du Haut-St-François, tel que fixé par le décret 1433-98 du 27 novembre 1998, modifié par le décret 7736 du 13 décembre 2000.

2016-335 PROGRAMME FEPTEU

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus a présenté une demande au programme «Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)»;

CONSIDÉRANT que le succès connu par le FEPTEU témoigne des besoins importants en regard d'infrastructures d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les municipalités;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus a reçu une correspondance datée du 2 novembre mentionnant que le projet n'a pas été retenu étant donné l'épuisement de l'enveloppe du programme;

CONSIDÉRANT que de nombreuses municipalités n'ont pu bénéficier du FEPTEU, pour des raisons liées aux règles du programme ou parce que la réception des demandes a été interrompue rapidement;

CONSIDÉRANT que les besoins en regard d'infrastructures d'eau potable et de traitement des eaux usées sont criants dans les municipalités;

Il est unanimement résolu

De demander dans le cadre de la phase 2 du plan d'infrastructure du gouvernement fédéral, un nouveau programme visant l'eau potable et le traitement des eaux usées;

De demander que le gouvernement prenne en considération les problématiques vécues par certaines municipalités;

De demander que la date du début d'admissibilité de ce programme soit le 1^{er} avril 2016. ADOPTÉ

2016-336 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 - REGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les prévisions budgétaires 2017 au montant de 669 189.33 \$ de la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus soient adoptées telles que présentées.

Il est entendu que la quote-part de la Ville de East Angus s'élève à 292 838.63 \$
ADOPTÉ

2016-337 LOYER – 217 BILODEAU

CONSIDÉRANT que le loyer du 217 Bilodeau est utilisé depuis plusieurs années par la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus;

CONSIDÉRANT que plusieurs locaux qui appartiennent toujours à la Ville de East Angus sont utilisés par la régie.

CONSIDÉRANT que le transfert des locaux vers la régie comporterait des coûts importants.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville demande à la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus d'assumer à 100 % les coûts relatifs au loyer du 217 Bilodeau. **ADOPTÉ**

2016-338 UTILISATION SURPLUS RÉSERVÉ

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le montant du surplus réservé à l'achat de terrain de 100 000 \$ soit transféré au budget opération de l'année 2016. ADOPTÉ

2016-339 DÉROGATION MINEURE – 260 PALMER

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la Ville de East Angus, qui est à l'effet d'autoriser une distance de 1,60 mètre entre la remise et le bâtiment principal au lieu de 3,00 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la Ville de East Angus soit refusée étant donné la réception de la lettre datée du 4 novembre 2016 de Valérie Grondin, mandataire de René Grondin.

ADOPTÉ

2016-340 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODIFICATION ET REMPLACEMENT TUYAUTERIE POUR ÉTALONNAGE DES DÉBITMÈTRES AVEC COMPTEUR MÉCANIQUE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de modification et remplacement de la tuyauterie pour étalonnage des débitmètres avec compteur mécanique, à l'entreprise CWA pour un montant de 8772.15 \$, excluant les taxes, conformément aux deux documents datés du 30 novembre 2016.

2016-341 ADJUDICATION DE CONTRAT – PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE – GROUPE V MEDIA INC.

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de publicité télévisée à l'entreprise Groupe V Media Inc., pour un montant de 8 000,50 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 1^{er} décembre 2016.

ADOPTÉ

2016-342 ABOLITION POSTE DE JOURNALIER OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT que le journalier opérateur Mario Dolbec a été promu à un poste cadre.

CONSIDÉRANT la restructuration du service et le nombre suffisant d'employés répondants aux besoins actuels.

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville abolit le poste de journalier opérateur en date du 30 novembre 2016 (lettre remise au syndicat des employés municipaux d'East Angus le 30 novembre 2016).

ADOPTÉ

2016-343 POLITIQUE – RÈGLE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville adopte la politique concernant les règles de conduite et d'éthique des employés.

ADOPTÉ

2016-344 FÉLICITATIONS – MARTIN GAGNÉ

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Martin Gagné, policier au poste de la MRC du Haut-Saint-François pour son travail dans l'enquête qui a permis de condamner Simon Fortier, prédateur sexuel.

ADOPTÉ

2016-345 DON – OPÉRATION NEZ ROUGE

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger Appuyé par le conseiller Dany Langlois À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. QUE la Ville fasse un don de 115 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. ADOPTÉ

2016-346 RUE SAINT-FRANCOIS – ROUTE 214

Il est unanimement résolu

Afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens dans le secteur, la Ville de East Angus demande aux patrouilleurs de contrôle routier du Québec, une surveillance accrue afin de vérifier davantage les habitations motorisés fonctionnant au diésel pouvant être équipés de freins par compression, communément appelés «freins Jacob » et à la Société Automobile du Québec (SAAQ) d'effectuer une campagne de promotion afin de sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds. **ADOPTÉ**

2016-347 DON - CHEVALIERS DE COLOMB

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. QUE la Ville fasse un don de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb pour la préparation de paniers de Noël.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. ADOPTÉ

2016-348 ADHÉSION – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux Appuyé par la conseillère Josée Haves

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la ville de East Angus adhère à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2017 et contribue pour un montant de 3058.62 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉ

2016-349 ACTION POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

ATTENDU QUE le Centre des femmes La Méridienne est une maison d'hébergement qui accueille les femmes victimes de violence conjugale et en difficulté:

ATTENDU QUE dans le cadre des 12 jours de lutte contre la violence qui se tient du 25 novembre au 6 décembre 2016. Le Centre des femmes La Méridienne et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement ont mis sur pied le projet « Pour une municipalité sans violence »;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus désire faire partie de ce projet.

Il est unanimement résolu

Que la Ville appuie le projet « Pour une municipalité sans violence ».

ADOPTÉ

2016-350 MAÎTRE D'ŒUVRE – OPÉRATION NEZ ROUGE

ATTENDU QUE l'Opération Nez Rouge Sherbrooke métropolitain – Satellite du Haut-Saint-François doit nommer un maître d'œuvre compte tenu de la fermeture du mouvement scouts dans le Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE l'Opération Nez rouge accorde gratuitement à des organismes l'autorisation de tenir une Opération Nez rouge sur un territoire défini et qu'une municipalité peut devenir maître d'œuvre;

ATTENDU QUE les services de l'Opération Nez Rouge sont importants pour le Haut-Saint-François et que sa pérennité est essentielle.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus soit maître d'œuvre de l'Opération Nez Rouge Sherbrooke métropolitain – Satellite du Haut-Saint-François et que le comité des bénévole devra remettre au plus tard le 30 janvier de chaque année un rapport des activités et financier de la campagne Nez Rouge. ADOPTÉ

2016-351 FÉLICITATIONS – VINCENT HÉRAUD

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Vincent Héraud, directeur des loisirs pour l'organisation de la belle Fête de Noël du 2 décembre dernier. ADOPTÉ

2016-352 REMERCIEMENTS – CLUB LION

Il est unanimement résolu

Que des remerciements soient transmis au Club Lion pour leur participation à la Fête de Noël du 2 décembre dernier. ADOPTÉ

2016-353 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 737 - AMENDEMENT RÈGLEMENT 703 - RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 737 concernant un amendement au règlement 703 sur le traitement des élus municipaux.

ADOPTÉ

2016-354 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 738 - TAUX DE TAXATION 2017

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lyne Boulanger qu'un règlement sera présenté à une prochaine séance :

- 1- pour établir les taux et paiements de la taxe foncière générale;
- 2- pour établir les taux et paiements de la taxe d'épuration;
- 3- pour établir les taux et paiements de la compensation pour la fourniture d'eau;
- 4- pour établir les taux et paiements de la taxe de compensation de cueillette et de disposition des déchets;
- 5- pour établir les taux et paiements de la taxe sur les immeubles non portés au rôle d'évaluation (Compensation) pour l'année 2017;
- 6- pour établir un taux de tarification pour la fourniture par la Ville de biens, services et activités.

 ADOPTÉ

2016-355 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 739 - PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION ET À LA NOUVELLE CONSTRUCTION

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Josée Hayes qu'un règlement pour adopter un programme d'aide à la rénovation et à la nouvelle construction pour la Ville de East Angus pour l'année 2017 sera présenté à une prochaine séance.

ADOPTÉ

Monsieur le maire lit sa lettre de démission devant les personnes présentes.

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

2016-356 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par la conseillère Josée Hayes À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. QUE la séance soit levée. Il est 19h40.

ADOPTÉ

Robert G. Roy, maire Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2016-333	Approbation des comptes
2016-336	Prévisions budgétaires 2017 – Régie intermunicipale d'incendie de
	la région d'East Angus
2016-340	Adjudication de contrat – Modification et remplacement tuyauterie
	pour étalonnage des débitmètres avec compteur mécanique
2016-341	Adjudication de contrat – Publicité télévisée – Groupe V Media Inc.
2016-345	Don – Opération Nez Rouge
2016-347	Don – Chevaliers de Colomb
2016-348	Adhésion – Fédération québécoise des municipalités